Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 037-213700586-20260608-DCM_2026_06_057-DE

MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 JUIN 2026

Date de convocation : 01/06/2026
Date d'affichage : 01/06/2026

Conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir : 1
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le huit juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul, Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, M. de CHAMPS Hubert, Mme PETIBON Laure, M. LEPILLIEZ Philippe, Mme DUBOIS Armelle, M. DELAUNAY Fabien, Mme PELTIER Noelle, Mme JACQUET Laura, M. NICOLAS Patrice, Mme DEBIAIS Christelle, M. TRIGAUX Emmanuel, Mme LERICHE Bénédicte
Etait excusé : M. DRUGEON Francis (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul)
Etaient absents : M. DELETANG Grégory, Mme ROUSSEAU Eva

M. de CHAMPS Hubert a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2026-06-057
8.9. Domaines de compétences par thèmes - culture
Accès à la salle Pierre Desproges - remise de clés aux associations hors commune dans le cadre de l'exercice de leur activité

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la salle Pierre Desproges peut être utilisée fréquemment par diverses associations hors commune ; dans ce cas, les mises à disposition sont encadrées par une convention signée entre la commune et l'association.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur la remise ou non d'une clé de ladite salle à chacune des associations hors commune, pour l'année.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

▸ **ACCEPTE** de remettre aux intervenants mandatés par les associations hors commune, une clé, pour l'année, afin d'accéder à la salle Pierre Desproges dans le cadre de l'exercice de leur activité, à compter de la prochaine saison débutant en septembre

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 037-213700586-20260608-DCM_2026_06_057-DE

- **PRÉCISE** que la clé de la salle Pierre Desproges sera dans une boîte à clés accessible, ce qui limitera ainsi les déplacements de l'association ou des intervenants en mairie. Un double de la clé sera remis à chacun des intervenants

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Hubert de CHAMPS

MAIRIE de la CHAPELLE-sur-LOIRE ★ 37140 ★

Le Maire,
Paul GUIGNARD